

PERCEPTION DU RISQUE AMIANTE CHEZ LES ADHERENTS DES SIST BTP



RAPPEL DU CONTEXTE

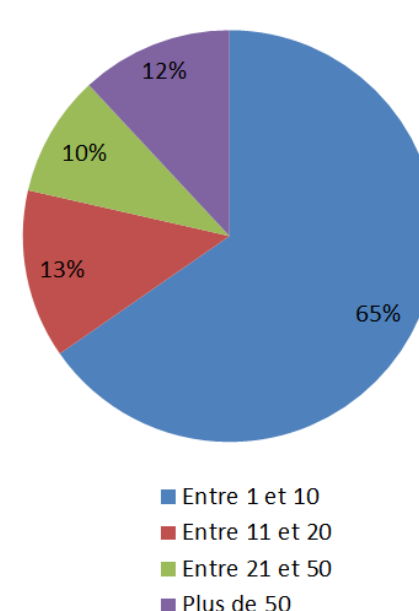
Cette étude a été menée par un groupement d'Intervenants en Prévention des Risques Professionnels des Services Interentreprises de Santé au Travail du BTP (SIST BTP) de l'Est de la France. Les données présentées ci-dessous sont issues des réponses d'un questionnaire complété par les adhérents de ces SIST, suite à un envoi par mail ou lors d'une visite en entreprise.

Les informations transcrites n'ont pas de valeurs scientifiques, elles se basent uniquement sur des données déclaratives.

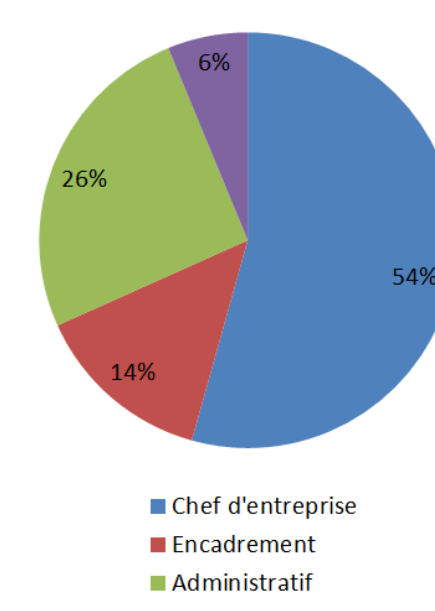
CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON D'ENTREPRISES

→ Le questionnaire a été rempli par 672 entreprises

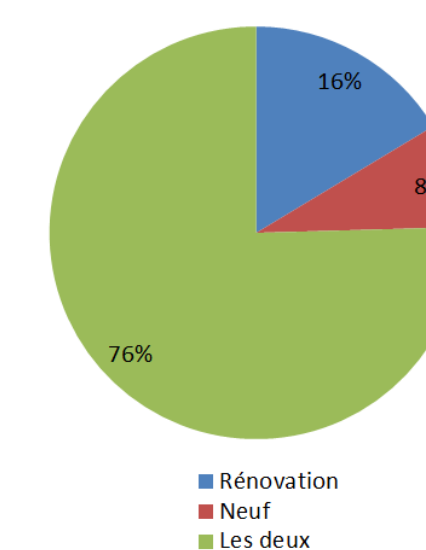
Taille des entreprises



Interlocuteurs



Type de travaux

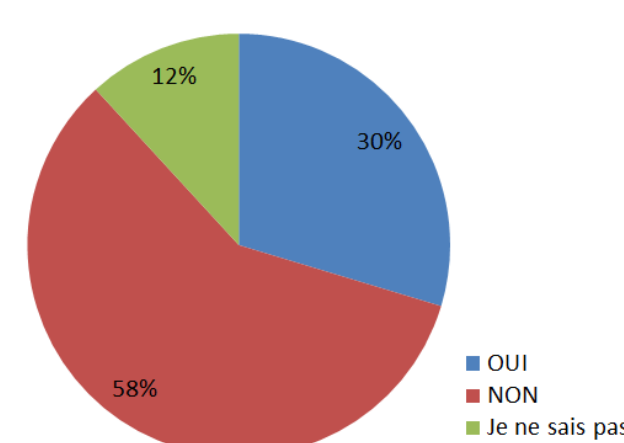


PRINCIPAUX RESULTATS

→ **1% des entreprises déclarent ne pas savoir ce qu'est l'amiante**

→ Parmi les entreprises qui réalisent des travaux de rénovation, plus de la moitié déclarent ne pas être exposées à l'amiante au cours de leur activité

Travaillez-vous au contact de l'amiante ?

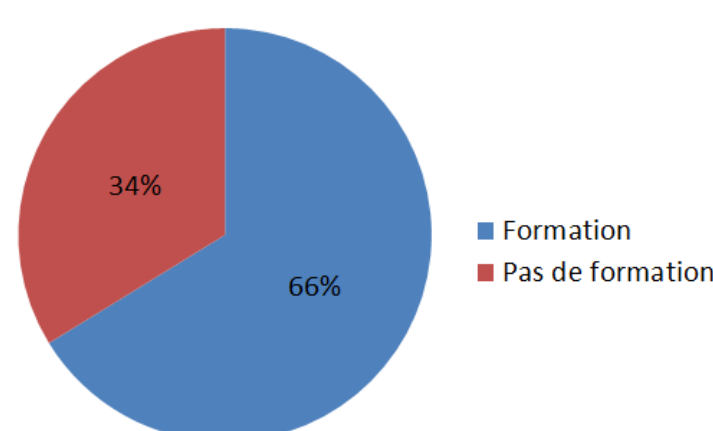


→ Plus de **10% des entreprises ne savent pas si elles travaillent au contact de l'amiante**

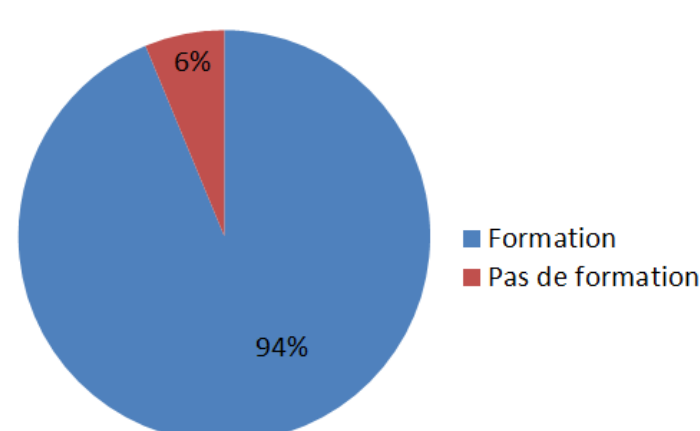
→ Pour les entreprises qui déclarent être exposées à l'amiante, la **fréquence d'exposition** est majoritairement **ponctuelle** (annuelle ou mensuelle dans 83% des cas)

→ Formation des salariés en fonction de la fréquence d'exposition

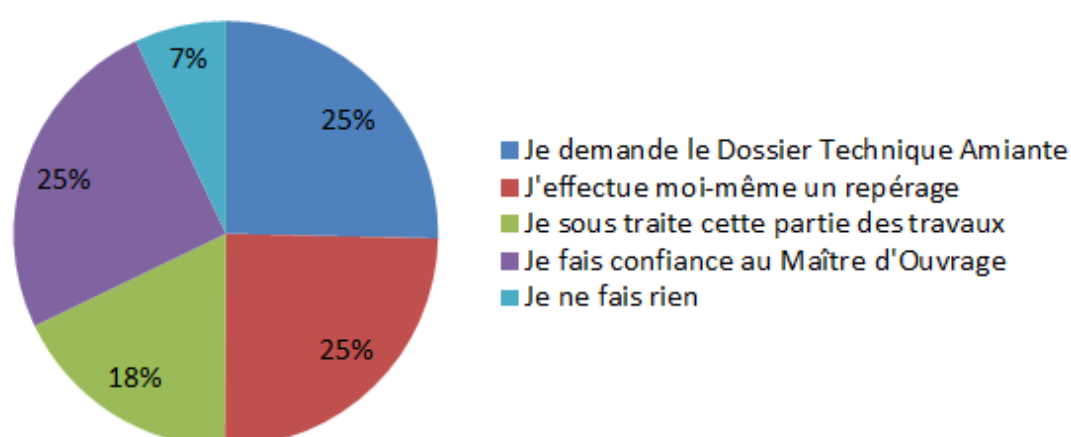
Exposition ponctuelle



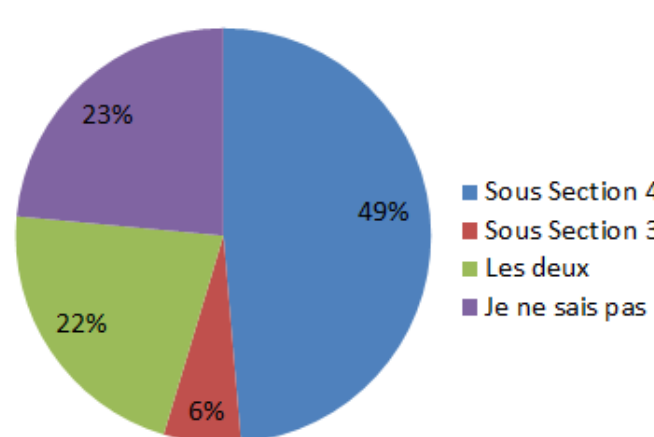
Exposition fréquente



→ Lorsque les entreprises déclarent ne pas être exposées à l'amiante, différents moyens sont mis en œuvre pour s'en assurer :



→ Nature des interventions réalisées par les entreprises travaillant au contact de l'amiante



→ Etat des lieux du respect des obligations réglementaires pour les entreprises concernées par la sous-section 4 :

Obligations réglementaires	Oui	Non
Rédaction de modes opératoires	81%	19%
Mesure des niveaux d'empoussièrement	44%	56%
Adaptation des protections respiratoires	89%	11%
Gestion spécifique des déchets	84%	16%
Vérification du contenu de la formation	70%	30%

→ Principales raisons pour lesquelles les obligations réglementaires ne sont pas appliquées :

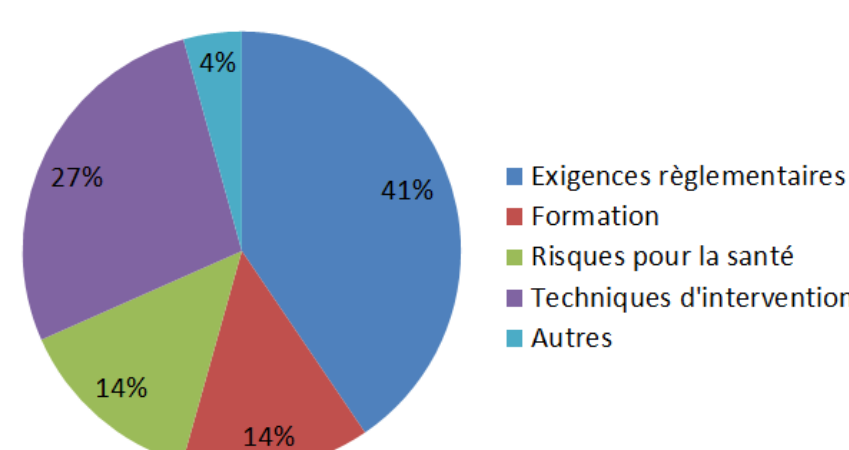
Manque d'informations/de connaissances	64%
Economiques	18%
Manque de temps	6%

EVALUATION DU BESOIN DES ADHERENTS

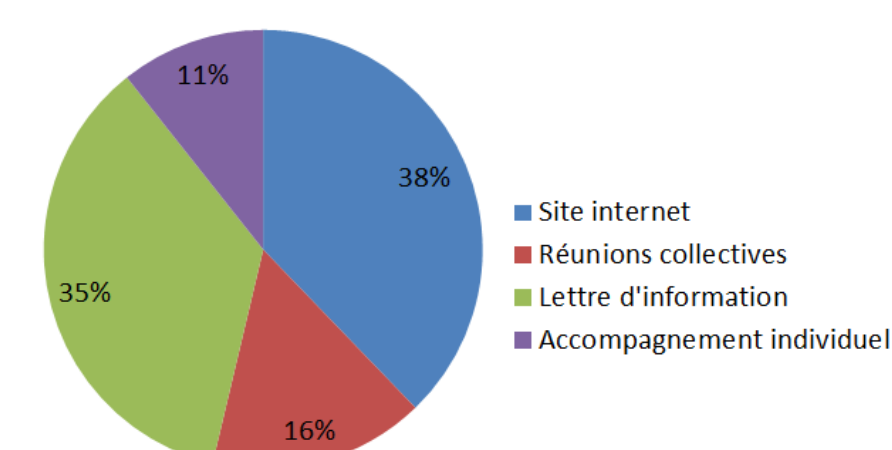
→ **32% des entreprises** pensent ne pas être **suffisamment informées** sur la problématique de l'amiante

→ **56%** souhaiteraient bénéficier d'une **formation complémentaire**

Sur quels thèmes manqueriez-vous d'informations ?



Moyens de communication souhaités



CONCLUSIONS

Il a été établi une corrélation entre les observations faites sur le terrain par les membres des équipes pluridisciplinaires, et les données factuelles issues du questionnaire :

→ **Manque de connaissances générales** sur le risque amiante, dès la phase de repérage, jusqu'à l'intervention sur le terrain

→ **Moyens d'information méconnus ou insuffisants**

ET APRES

→ Création d'une newsletter présentant les résultats de l'enquête, disponible sur les sites internet des SIST BTP

→ Volonté de développer un support d'information pour pallier au manque de connaissances des entreprises, en se basant sur les informations issues de l'enquête